

L'EXPERTISE PRO

EN RHÔNE-ALPES



Professions libérales

Artisans

Commerçants

Petites entreprises

Auto-entrepreneurs

FINANCER VOTRE ACTIVITÉ



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

VOUS AVEZ DES BESOINS PROS NOUS AVONS DES SOLUTIONS PROS

Pour vos projets et vos investissements, vous avez besoin d'une banque qui s'engage à vos côtés. C'est là l'ambition de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes qui met à votre disposition son expertise et ses solutions en matière de financement.

**Vous pouvez compter sur votre
Chargé d'Affaires Professionnels pour
vous aider à financer votre activité dans
les meilleures conditions.**

MAÎTRISER VOS DÉCALAGES DE TRÉSORERIE

- Vous couvrez vos besoins en trésorerie
- Vous financez et sécurisez votre poste clients
- Vous bénéficiez d'une caution bancaire

FINANCER VOS INVESTISSEMENTS

- Vous créez votre entreprise
- Vous développez votre activité à des conditions avantageuses
- Vous avez besoin d'un crédit simple et rapide
- Vous souhaitez gérer vos échéances à votre rythme
- Vous profitez d'une formule tout compris pour vos véhicules
- Vous financez vos équipements et locaux professionnels

SÉCURISER VOS EMPRUNTS

- Vous assurez vos engagements financiers
- Vous accédez plus facilement au crédit

MAÎTRISER VOS DÉCALAGES DE TRÉSORERIE

VOUS COUVREZ VOS BESOINS EN TRÉSORERIE

Vous devez faire face à des décalages de trésorerie, couvrir des besoins de liquidités ou vous êtes dans l'attente de remboursement de TVA : nous avons une solution adaptée à chaque cas.

- ▶ Après analyse de votre situation, nous examinons ensemble la mise en place d'un **découvert adapté** pour faire face à vos besoins récurrents de trésorerie.
- ▶ Pour vos besoins ponctuels et saisonniers, comme le financement des stocks ou pour des besoins exceptionnels, nous vous proposons des **crédits court terme de trésorerie**.



SPÉCIAL MARCHÉS PUBLICS OU PARA-PUBLICS



- ▶ Avec notre partenaire OSEO Financement⁽¹⁾, nous vous proposons des solutions de financement spécifiques lorsqu'une part significative de votre activité est réalisée avec des grands donneurs d'ordres publics ou para-publics et que vous souhaitez renforcer votre trésorerie.

VOUS FINANCEZ ET SÉCURISEZ VOTRE POSTE CLIENTS



Vous devez faire face à des délais de paiements, des défaillances clients. Votre priorité, en la circonstance, est d'anticiper et de garder la maîtrise de votre trésorerie.

Nos solutions vous permettent de gérer en toute sécurité votre poste clients.

- ▶ Avec **l'escompte**, vous transformez immédiatement vos créances clients en trésorerie, détenues sous forme d'effets de commerce (lettres de change, billets à ordre). Vous remettez vos effets de commerce à la Caisse d'Épargne qui vous avance leurs montants⁽²⁾.
- ▶ Avec **l'affacturage**, vous externalisez la gestion de vos créances clients : financement immédiat, garantie contre les impayés, gestion des relances et du recouvrement.
- ▶ **La cession de créances professionnelles Dailly** vous permet de remettre vos créances clients à la Caisse d'Épargne qui :
 - soit crédite votre compte du montant des créances cédées⁽²⁾,
 - soit vous accorde un crédit à court terme garanti par les créances cédées.

BON À SAVOIR

Découvrez les solutions associées à l'affacturage : **l'information commerciale** pour vous renseigner sur la santé financière de vos clients et prospects et **l'assurance crédit** pour sécuriser vos encours clients. Vous pouvez les souscrire séparément.

⁽¹⁾ Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 377 230 064 € - 27/31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort - 320 252 489 RCS Créteil. ⁽²⁾ Après déduction des intérêts et commissions.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE CAUTION BANCAIRE

Les engagements par signature sont une caution portée par la Caisse d'Épargne, qui s'engage à régler vos prestataires en cas de défaillance. C'est pour votre entreprise la solution pour rassurer vos partenaires commerciaux, mais également pour éviter des décaissements ou accélérer vos rentrées d'argent.

SPÉCIAL ARTISANS DU BÂTIMENT



- Proposez à vos maîtres d'ouvrage une caution à la place d'une retenue de garantie. Vous recevez ainsi l'intégralité des sommes dues, et améliorez la situation de votre trésorerie. Démarche rapide, simple et sans papier, accédez en quelques clics à ce service de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions : www.caution-artisan-du-batiment.com

FINANCER VOS INVESTISSEMENTS

VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE

Pour réaliser votre projet de création d'entreprise, nous vous proposons des solutions innovantes destinées à renforcer votre plan de financement.

- **Le Prêt à la Création d'Entreprise (PCE)**, en partenariat avec OSEO Financement⁽³⁾, est un véritable levier pour lancer votre entreprise. Il est octroyé sans garantie et bénéficie d'un différé d'amortissement du capital de 6 mois. Il est obligatoirement accompagné d'un prêt bancaire.
- **Le prêt Ecureuil Installation Pro (EIP)** est un prêt souple et personnalisé à des conditions financières avantageuses.

⁽³⁾ Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 377 230 064 € - 27/31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort - 320 252 489 RCS Créteil.



VOUS DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

Le **Prêt Bancaire aux Entreprises (PBE)** vous permet de bénéficier de conditions privilégiées pour développer votre entreprise, financer vos investissements ainsi que vos besoins de trésorerie. Vous avez le choix entre taux fixe et taux révisable et pouvez décider de la périodicité de remboursement des échéances.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CRÉDIT SIMPLE ET RAPIDE

Avec **Ecureuil Crédit Express**, vous avez une réponse **sous 48 heures** et disposez d'un financement à 100 % sans garantie. Une solution simple et rapide pour tous vos investissements matériels ou travaux, jusqu'à un montant de 50 000 €.

VOUS SOUHAITEZ GÉRER VOS ÉCHÉANCES À VOTRE RYTHME

Pour s'adapter au caractère cyclique et/ou saisonnier de votre activité, nous avons créé un prêt innovant dont vous êtes le pilote : **Rythm'N'Pro**. Il vous permet de moduler vos échéances à la hausse ou à la baisse et de reporter le paiement de certaines échéances.



VOUS PROFITEZ D'UNE FORMULE TOUT COMPRIS POUR VOS VÉHICULES

Nos formules de **Location Longue Durée (LLD)**, sans apport et à loyer mensuel fixe, vous permettent d'optimiser votre budget et de gagner du temps. Nos différents packs comprennent tous les services indispensables : entretien, assurance, assistance...



VOUS FINANCEZ VOS ÉQUIPEMENTS ET LOCAUX PROFESSIONNELS

- ▶ **Le crédit-bail mobilier** est la solution idéale pour financer vos véhicules ou moderniser vos équipements professionnels.
- ▶ **Le crédit-bail immobilier** vous permet de financer les locaux de votre entreprise sans mobiliser votre trésorerie.



Dans les deux cas, il s'agit d'un contrat de location avec option d'achat, conçu sur mesure :

- financement à 100 % TTC ⁽⁴⁾,
- choix de la durée du contrat en fonction de vos capacités de remboursement,
- possibilité de devenir acquéreur des locaux ou du matériel en fin de contrat pour une valeur prévue au départ.

Vous bénéficiez également d'avantages fiscaux et comptables :
loyers déductibles du résultat imposable, préservation des fonds propres.

SÉCURISER VOS EMPRUNTS



VOUS ASSUREZ VOS ENGAGEMENTS FINANCIERS

En cas d'aléas, **l'assurance emprunteur** couvre vos engagements financiers. Cette assurance ⁽⁵⁾ prend en charge soit les mensualités de votre prêt en cas d'arrêt de travail consécutif à un accident ou une maladie, soit le capital restant dû du prêt en cas de décès ⁽⁶⁾. Ainsi, vous préservez votre patrimoine professionnel.

VOUS ACCÉDEZ PLUS FACILEMENT AU CRÉDIT

Les cautions mutuelles vous permettent de limiter les garanties sur vos biens personnels et d'accéder plus facilement au crédit. C'est le cas de la caution SACCEF ⁽⁷⁾ et des solutions proposées par nos partenaires (OSEO, SIAGI, FAG...) :

- les différentes cautions sont adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise et à chaque projet : création/reprise, développement...
- le recours aux cautions est financièrement plus avantageux que d'autres garanties et les démarches administratives sont plus simples,
- pour les investissements immobiliers à usage professionnel ou mixte, optez pour l'offre SACCEF Caution Immo Pro. Cette garantie est une caution solidaire à 100 %. Elle remplace une hypothèque pour couvrir l'achat du terrain, de murs, de parts de SCI, ...

⁽⁵⁾ L'assurance emprunteur est un contrat CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

⁽⁶⁾ Voir les conditions générales du contrat.

⁽⁷⁾ L'offre SACCEF est un produit de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, inscrite au RCS sous le n°382 506 079, siège social : 128 rue de la Boétie, 75008 Paris.

⁽⁴⁾ Excepté la part correspondant à la valeur initiale du terrain pour le crédit-bail immobilier.

L'EXPERTISE PRO

EN RHÔNE-ALPES 

Professions libérales

Artisans

Commerçants

Petites entreprises

Auto-entrepreneurs

FINANCER VOTRE ACTIVITÉ



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

www.caisse-epargne.fr

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du code monétaire et financier - Société anonyme et coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 632 356 720 euros - 42 boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon.